



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION MINISTÉRIELLE DU 30 JANVIER 2015

PLAN ANTITERRORISTE EN DOUANE : M. SAPIN REÇOIT LES OS

Les ministres ont reçu en urgence l'ensemble des organisations syndicales douanières le vendredi 30 janvier à 10h30 pendant une heure. Ce format de réunion ne permettait pas d'entrer dans les détails mais d'aller à l'essentiel, l'administration présentant ainsi le plan de lutte contre le terrorisme sur les aspects qui concernent la DGDDI.

Pour les détails, la CFDT avait déjà écrit au ministre le 20 janvier ([lettre à M. Sapin](#)).

Renforcer le maillage des unités et le renforcement du GOLT et services soutien DNRED:

La CFDT a insisté aujourd'hui sur certaines demandes reprises dans son courrier:

- elle a rappelé aux ministres la nécessité d'un moratoire sur les suppressions d'effectifs en Douane et notamment en Surveillance afin d'assurer un meilleur redéploiement du maillage de ses unités (Surveillance). Seule une meilleure couverture du terrain peut garantir un meilleur contrôle des flux de marchandises sensibles telles que armes, capitaux, etc..
- elle a également demandé le renforcement du GOLT (Groupe Opérationnel de Lutte contre le Terrorisme) et des services soutien de la DNRED.

Nous sommes également intervenus sur la mutualisation des moyens techniques et des savoir faire avec les autres corps de contrôle au travers des services de Bercy tels que la DGFIP.

Un léger renforcement...

La directrice générale nous a fait part de la dotation de gilets pare-balles à chaque agent de la branche Surveillance. L'ensemble des brigades de surveillance sera équipé de moyens de radiocommunications numériques "TETRAPOL" afin d'assurer une meilleure coordination en rapidité et en efficacité.

La DG souhaiterait qu'un meilleur ciblage du trafic en amont soit réalisé en exploitant, comme nous l'avons déjà suggéré, les portiques ex-Ecotaxe encore debouts en guise de LAPI.

Le renforcement des effectifs promis par le ministre (70 ETPT "DGDDI" + 10 ETPT TRACFIN) sera effectif dès 2015 et 2016, en partie fléchés sur la DNRED et le SNDJ;

...Mais rien de nouveau !

Sur les effectifs: même s'il s'agit d'un élément positif, c'est loin de compenser les pertes d'effectifs annuelles de plus de 200 ETPT ! **On colle un pansement pour soigner une fracture ouverte !!**

Sur les moyens de communication, de ciblage et les gilets pare balles il ne s'agit que d'aller au bout des décisions déjà actées auparavant lors de conseils d'administration:

Ciblage LAPI:

Conseil d'Administration du lundi 8 décembre 2014 :

- "projet de la douane **de récupérer les portiques TLP pour les transformer en LAPI douaniers** : la DGGN (Gendarmerie) a indiqué qu'elle n'était pas intéressée par la reprise des portiques."

Radiocommunications:

Conseil d'Administration plénier du lundi 13 octobre 2014

Expérimentation sur le CODT - réseau radio

"Le projet du CODT de Bordeaux progresse **avec l'intégration de la douane au réseau radio du ministère de l'Intérieur (police, gendarmerie)**. A ce jour, dans le cadre de l'expérimentation sur le CODT, les unités des DR de Bayonne et de Bordeaux sont équipées de terminaux compatibles avec ce réseau. Les unités de la DR Midi-Pyrénées y seront bientôt reliées. Suivront ensuite celles de la DR de Poitiers."

Gillets pare balles: la dotation pour chaque agent était déjà prévue dans le projet de loi de

Finances **de 2011: "PLF 2011 245 - Facilitation et sécurisation des échanges:**

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO Programme n° 302: Les crédits inscrits en PLF 2011 permettront "d'équiper les services en **gilets pare-balles** et munitions pour un coût de 0,4 million d'euros (AE=CP)"

Deviendrons-nous enfin "prioritaires"?

La CFDT a réitéré sa demande de faire reconnaître la DGDDI comme une administration prioritaire.

Le ministre s'est engagé à nous revoir dans les deux mois. A ce moment, s'appuiera-t'il sur l'apaisement de l'émoi populaire afin de ressortir des discours justifiant la poursuite des politiques d'austérité au sein de notre administration ?

L'anonymat des agents dans les PV:

Le cadre et le format des discussions de ce jour ne permettaient pas d'aborder un sujet sensible: l'identité apparente des agents verbalisateurs dans les PV, susceptibles de mettre à risque la sécurité des agents concernés.

Le remplacement de ces identités par les numéros de matricule est une demande récurrente de la plupart des OS. Dans le contexte actuel, cela s'avère encore plus juste !

Nous formulons à nouveau cette exigence auprès de la DG, répondant à une réelle préoccupation des agents.

DOUANE

Paris, le 30 janvier 2015